

***Morceaux choisis...***



# ***RAPPORT DES MÉDECINS DE PRÉVENTION SUR LES LIENS SANTÉ ET TRAVAIL AU SEIN DES MTES ET MCT***

*Septembre 2018*

***...Zoom sur les  
DDT(M) !!!***

Pour consulter l'intégralité du rapport, cliquez [ICI](#)

## LIENS SANTÉ-TRAVAIL EN DDT ET DDTM

**Les principaux risques nous apparaissent donc être dans le domaine des risques psycho-sociaux, notamment générés par les réorganisations multiples.**

### **-5-Le risque routier:**

Ce risque est majoré par les nombreux déplacements.

Une prévention collective, centrée principalement sur les organisations de travail (décalage des horaires dans les prises de poste, report des missions selon les conditions climatiques) et individuelle (information du personnel, optimisation des équipements de protection individuelle (EPI) ...) permet de limiter au maximum le risque et doit être réfléchi au sein de chaque service **en particulier dans le secteur maritime.**

**-L'exposition au bruit** concerne les agents de maintenance, et du milieu maritime et fluvial.

La fréquence d'exposition est variable.

Une maladie professionnelle (tableau 42) a été reconnue en 2016 pour l'ensemble des DDT et DDTM.

Les mesures de prévention collectives et individuelles adaptées doivent être poursuivies.

**- Les postures pénibles et le port de charges lourdes** sont présents essentiellement pour les agents des affaires maritimes, de la maintenance des bâtiments, de l'entretien-ménage et de l'archivage, la police des eaux et les inspecteurs des forêts.

À noter également l'impact des déménagements de bureaux souvent opérés par les agents des services logistiques et de maintenance, dans le cadre de réorganisations diverses.

Des plaintes sur la pathologie rachidienne et articulaire, sont rapportées fréquemment lors des visites médicales.

Les facteurs biomécaniques de troubles musculo-squelettiques portent sur la charge, la répétitivité et la posture.

Le vieillissement des agents est un facteur aggravant.

### **-6-Les Risques Psycho-Sociaux:**

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des facteurs de risques psycho-sociaux en lien avec les réorganisations successives des services.

La réduction des moyens (humains et matériels), la disparition de certaines missions, l'inégalité de la charge de travail (sous-charge, surcharge et intensification, fragmentation des tâches, travail dans l'urgence...), certains dysfonctionnements managériaux, interrogent les notions de sens et d'utilité au travail.

Dans les Services d'Économie Agricole, comportant essentiellement des agents du ministère de l'agriculture, les nouvelles réglementations à acquérir, le manque de logiciel compatible avec le travail demandé, la pression et les enjeux des dossiers de financement, la charge soutenue de travail ont été soulignés au travers des visites médicales.

L'ensemble de ces problématiques a un impact variable sur la santé des agents, allant de la simple plainte (fatigue, trouble du sommeil) à des décompensations plus graves (dépression, burn-out).

Dans certains services, nous assistons à une augmentation des déclarations de maladies contractées en service pour troubles psychiques.

D'une façon générale, nous observons une augmentation de la morosité et de la démotivation. De nombreuses inquiétudes sont liées aux incertitudes sur l'avenir professionnel.

**Le renforcement du soutien social et des marques de reconnaissance, par la consolidation des collectifs et l'adaptation des modes managériaux, sont des facteurs de protection essentiels afin de limiter les impacts sur la santé**